



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

29 NOV. 2018

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



18176888

le

N° d'entreprise : 0808 795 502

Dénomination

(en entier) : GROEP DOM

(en abrégé) :

Forme juridique : SCA

Adresse complète du siège : Rue de la Loi 23, 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : démission- nomination - déplacement du siège social

Extrait de l'assemblée général extraordinaire du 31 octobre 2018:

L'assemblée générale extraordinaire prend acte et accepte la démission de monsieur Dieter De Saeger en qualité de gérant qui prendra effet le 1er novembre 2018. Décharge lui est remise pour l'ensemble de ses missions.

L'assemblée générale extraordinaire décide de nommer en qualité de gérant, à partir du 1er novembre 2018 pour un terme de 6 ans: la société privée à responsabilité limitée "ATTITO MANAGEMENT" avec siège social 2830 Blaasveld, Nieuw-Sloten 40 (BE0651.636.595), qui désigne pour représentant permanent monsieur Dieter De Saeger.

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social de la société GROEP DOM SCA à: 1000 Bruxelles, Rue du Fossé aux Loups 38, 4 ième étage (partie francophone de la Région de Bruxelles). Ce transfert prend effet à partir du 1er novembre 2018.

ATTITO MANAGEMENT SPRL

Dieter De Saeger,

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).